

Corrigé offert par SES réussite

Document à usage pédagogique – ne pas diffuser

Question 1

Les risques économiques et sociaux désignent les événements pouvant provoquer une baisse des revenus ou une dégradation des conditions de vie des individus. La protection sociale cherche à protéger les individus contre ces différents risques.

Un premier risque est le chômage. Lorsqu'un individu perd son emploi, il perd également une partie de ses revenus. Cela peut entraîner des difficultés financières et une baisse du niveau de vie.

En effet, une personne sans emploi ne reçoit plus de salaire alors qu'elle doit continuer à payer ses dépenses quotidiennes comme le logement ou l'alimentation.

Par exemple, un salarié licencié peut recevoir des allocations chômage afin de compenser une partie de sa perte de revenus.

Un second risque est la maladie. Lorsqu'un individu tombe malade, il peut devoir payer des soins médicaux et parfois arrêter de travailler, ce qui réduit ses revenus.

En effet, les dépenses de santé peuvent être importantes et l'arrêt de travail peut empêcher l'individu de percevoir son salaire habituel.

Par exemple, une personne hospitalisée peut bénéficier du remboursement de ses soins par la Sécurité sociale et recevoir des indemnités journalières pendant son arrêt de travail.

Question 2

Entre 2005 et 2013, l'exposition aux risques professionnels augmente globalement pour l'ensemble des salariés.

L'exposition aux risques infectieux passe de 27,6 % en 2005 à 32,9 % en 2013.

On peut calculer une hausse de :

$$32,9 - 27,6 = 5,3 \text{ points.}$$

Le risque d'être accidenté ou blessé augmente également. Il passe de 48,1 % en 2005 à 50,5 % en 2013.

On peut calculer une hausse de :

$$50,5 - 48,1 = 2,4 \text{ points.}$$

L'exposition aux produits dangereux augmente aussi légèrement, passant de 28,2 % à 29,3 %.

On peut calculer une hausse de :

$$29,3 - 28,2 = 1,1 \text{ point.}$$

En revanche, l'exposition aux fumées ou aux poussières diminue légèrement entre 2005 et 2013, passant de 32,4 % à 30,7 %.

On peut calculer une baisse de :

$$30,7 - 32,4 = -1,7 \text{ point.}$$

Ainsi, la plupart des risques professionnels augmentent entre 2005 et 2013 pour l'ensemble des salariés.

Question 3

En 2013, l'exposition aux risques professionnels est beaucoup plus forte chez les ouvriers que chez les cadres et professions intellectuelles supérieures.

Par exemple, 66,3 % des ouvriers déclarent respirer des fumées ou des poussières contre seulement 10,9 % des cadres et professions intellectuelles supérieures.

On peut calculer un écart de :

$$66,3 - 10,9 = 55,4 \text{ points.}$$

Les ouvriers sont également davantage exposés aux risques d'accidents ou de blessures. En 2013, 85,9 % des ouvriers déclarent risquer d'être accidentés ou blessés contre seulement 22,2 % des cadres et professions intellectuelles supérieures.

On peut calculer un écart de :

$$85,9 - 22,2 = 63,7 \text{ points.}$$

Les ouvriers sont aussi plus exposés aux produits dangereux puisque 51,6 % d'entre eux déclarent y être confrontés contre seulement 13,4 % des cadres.

On peut calculer un écart de :

$$51,6 - 13,4 = 38,2 \text{ points.}$$

Ainsi, les ouvriers sont beaucoup plus exposés aux risques professionnels que les cadres et professions intellectuelles supérieures.